

Glossaire:Externalisation

L' **externalisation** désigne le transfert total ou partiel d' [activités](#) de base ou d'appui exécutées jusque-là en interne par une [entreprise](#) résidente vers une entreprise liée ou non (fournisseur extérieur) située sur le même marché ou à l'étranger.

L' **externalisation internationale** désigne l'externalisation vers une entreprise liée ou non située à l'étranger. Cette définition exclut toutefois le transfert d'activités de base ou d'appui vers l'étranger n'entraînant pas de réduction de l'activité et/ou de l'emploi dans l'entreprise concernée, par exemple la mise en place d'une nouvelle chaîne de production à l'étranger sans effet sur la capacité locale, même si la même chaîne aurait pu être mise en place dans le pays producteur des statistiques. L'externalisation internationale est parfois appelée également **délocalisation** .

Concepts apparentés

- [Business functions](#) (en anglais)